

# LA RHÉTORIQUE ET L'ESTHÉTIQUE DU BONHEUR COLLECTIF DANS LA CONTRE-POÉTIQUE D'ÉDOUARD GLISSANT\*

MOHAMED LAMINE RHIMI

Quels désastres, quels bonheurs, dans cet humble travail d'un peuple ? Quelles souffrances encore, après l'abrutissement et le sang de la naissance ?<sup>1</sup>

La contre-poétique mise en œuvre par les Martiniquais (dans les œuvres écrites en français, dans la pratique de la langue créole, dans le refuge du délire verbal) inventorie donc, et à la fois, une nécessité d'expression collective et une actuelle impossibilité à s'exprimer vraiment. Il est probable que cette contradiction tombera quand la communauté martiniquaise pourra réellement se dire, c'est-à-dire se choisir. Toute ethnopoétique est du futur.<sup>2</sup>

Il n'est pas inintéressant de signaler au départ que la réanimation de la mémoire collective des Antillais, la récupération de leur véritable histoire constituent, à en croire Édouard GLISSANT, non seulement le préalable pour s'approprier leur identité aliénée, mais encore une exigence culturelle fondamentale pour bâtir l'édifice de cette identité, prise en otage par les systèmes de pensée monolithique. Dans cette perspective où l'éloquence épideictique se renforce par la visée délibérative, l'auteur de *La Case du commandeur* tire la sonnette d'alarme et lance un appel urgent pour « le sauvetage »<sup>3</sup> de l'identité insulaire, lequel sauvetage ne saurait se réaliser loin de l'union des Antillais eux-mêmes, loin de leur « réunion »<sup>4</sup>, ni en dehors de l'entour archipélique où ils sont « ensouchés »<sup>5</sup>. Partant, « si tu n'aimes pas le pays où tu vis, personne ne l'aimera pour toi »<sup>6</sup>.

Quoi qu'il en soit, le projet culturel de l'édification de l'identité antillaise, dont sont foncièrement tributaires le salut et le bonheur des Caribéens, ne peut voir le jour que si les compatriotes de l'écrivain martiniquais tâchent, en toute conscience et sans désespérer, « de vivre, de marcher, de travailler »<sup>7</sup>. C'est ain-

---

\* *Rhetoric and aesthetics of collective happiness in Edouard Glissant's counter-poetics.*

1 Édouard GLISSANT, *La Lézarde*, Paris, Seuil, 1958, p. 134.

2 Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981, p. 245.

3 Édouard GLISSANT, *La Case du commandeur*, Paris, Gallimard, [1981] 1997, p. 121.

4 *Ibid.*, p. 21.

5 *Ibid.*, p. 31.

6 *Ibid.*, p. 200.

7 *Ibid.*, p. 123.

si que l'espoir dans un avenir civilisationnel radieux pour les Caribéens devient légitime : « [...] tout comme celles qui refusaient encore et regardaient vers l'horizon en mornes et forêts, celles qui servaient dans la maison et celles qui s'éreintaient dans les jardins, toutes, se mirent à espérer en la naissance de l'enfant »<sup>8</sup>, lira-t-on à ce propos dans *La Case du commandeur* (1981).

Étant donné que le « but de la délibération [est] le bonheur »<sup>9</sup>, comme le rappelle Michel PATILLON, la question du bonheur prend une place éminente chez Édouard GLISSANT qui conçoit l'interpénétration des genres oratoires sous-tendant son œuvre romanesque et son projet culturel essentiellement en fonction de la visée délibérative qui ne peut en aucun cas se passer du caractère eudémonique<sup>10</sup> du bonheur : « [...] quels bonheurs, dans cet humble travail d'un peuple ? »<sup>11</sup>. Dans cette perspective, le romancier antillais invite ses lecteurs à surmonter « l'abrutissement » et à mettre fin à la perte du « sang de la naissance »<sup>12</sup>, les incitant ainsi aux actions édifiantes, c'est-à-dire au « vrai travail »<sup>13</sup>, pour garantir à la fois « la récolte future »<sup>14</sup> et « l'édification des populations »<sup>15</sup>.

Rappelons ici que l'écrivain caribéen aspire non seulement au bonheur, qui est, selon ARISTOTE, « le bien vivre qui accompagne la vertu, ou la suffisance des moyens d'existence, ou la vie la plus agréable avec la sécurité, ou la prospérité des biens et des corps avec la faculté de conserver les uns et de faire l'usage des autres »<sup>16</sup>, mais qu'en plus, il « [projette] [...] dans ces moments futurs »<sup>17</sup> et tente de persuader ses auditeurs d'« obéir aux règles nouvelles »<sup>18</sup>. Celles-ci doivent assurément contribuer à la revigoration de leur mémoire historique et, par-delà, à la reconstruction de leur identité archipélique. Laquelle reconstruction constitue sans doute la condition *sine qua non* du salut et de la félicité des Antillais. Il va de soi donc que le discours de la visée délibérative s'apparente organiquement à un discours reconstitutif qui s'assigne l'objectif d'inscrire la culture antillaise dans un continuum historique. Écoutons, à ce propos, l'analyse très pertinente de Luc de MEYER :

---

8 *Ibid.*, p. 135.

9 Michel PATILLON, *Éléments de rhétorique classique*, Paris, Nathan, 1991, p. 47.

10 Il faut ici faire la distinction philosophique entre le bonheur hédonique, centré sur soi-même, et le bonheur eudémonique, centré sur l'autre et sur la communauté.

11 Édouard GLISSANT, *La Lézarde*, cit., p. 134.

12 *Ibid.*

13 Édouard GLISSANT, *Sartorius. Le roman des Batoutos*, Paris, Gallimard, 1999, p. 189.

14 Édouard GLISSANT, *La Lézarde*, cit., p. 73.

15 Édouard GLISSANT, *Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1993, p. 589.

16 ARISTOTE, *Rhétorique* : I 4-8. 1360 b14-17, cité par Michel PATILLON, cit., p. 47.

17 Édouard GLISSANT, *Tout-Monde*, cit., p. 415.

18 *Ibid.*, p. 593.

Le registre dominant du discours propre à notre identité contemporaine n'est plus le narratif, l'interprétatif ou l'argumentatif, même si chacun de ces modes y gardent une place plus au moins importante : le registre du discours type de notre époque serait le mode reconstructif, qui, à la fois, donne accès à une conscience historique et ouvre à l'histoire des autres sociétés.<sup>19</sup>

Les conseils procédant de la visée délibérative ne font-ils pas partie intégrante de ce discours reconstructif qui permet au romancier martiniquais d'engager ses « coénonciateurs »<sup>20</sup> insulaires pour passer à l'action ? En quoi le discours délibératif est-il à même de procéder à la conception d'un *modus vivendi* insulaire et, par-delà, d'un *modus operandi* pour les Caribéens ? En quel sens la parole sublime glissantienne s'articule-t-elle à la visée délibérative pour offrir aux insulaires une modalité esthétique de bien-être et de bonheur collectif, et ce, en dépit des traumatismes et des cicatrices indélébiles de la Traite négrière ?

### 1. La visée délibérative et la conception de « l'être » optatif et du bonheur collectif antillais

D'entrée de jeu, il convient de signaler que la visée délibérative acquiert sa légitimation par rapport à une société où sévissent les crises, où les valeurs épistémiques connaissent un échec sur tous les plans, où les dérèglements de toutes sortes sapent de nombreux domaines de la société antillaise. C'est dire que le conseil ou le déconseil (exhorter à faire ou à ne pas faire une action), la persuasion ou la dissuasion, qui relèvent souvent des prérogatives du genre délibératif, retrouvent leur force opératoire, en ceci que le romancier s'adresse à son auditoire pour le mettre en garde contre certains dangers et comportements et, par là même, pour l'inviter à observer les recommandations qu'il lui propose lors du déroulement du discours délibératif. MONTAIGNE nous a éclairé en ces termes sur la question :

(L'éloquence délibérative) est un outil inventé pour manier et agiter une tourbe et commune desreiglée, et est outil qui ne s'emploie qu'aux

---

19 Luc de MEYER, *Vers l'invention de la rhétorique*, Bruxelles, Peeters, 1997, p. 24.  
 20 « Terme introduit par le linguiste A. Culioli à la place de *destinataire*, pour souligner que l'énonciation est en fait une *coénonciation*, que les deux partenaires y jouent un rôle actif. Quand l'énonciateur parle, le *coénonciateur* communique aussi : il s'efforce de se mettre à sa place pour interpréter les énoncés et l'influence constamment par ses réactions [...] La notion de *coénonciateur* s'inscrit parfaitement dans la conception interactionnelle du langage, pour laquelle 'tout discours est une construction collective' (Kerbrat-Orecchioni) », Dominique MAINGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, p. 15.

estats malades, comme la médecine, en ceux où le vulgaire, où les ignorans, où tous ont tout peu, comme celuy d'Athenes, de Rhodes, de Rome ; où les choses ont esté une perpetuelle tempeste, là où ont afflué les orateurs [...] L'éloquence a le plus fleury à Rome lorsque les affaires ont esté en plus mauvais estat, et que l'orage des guerres civiles les agitoit, comme un champ libre et indompté porte les herbes plus gaillardes.<sup>21</sup>

Ainsi, la société antillaise s'avère être un terrain favorable à l'épanouissement de l'éloquence délibérative, en raison de la marginalisation des Antillais. C'est dans cette optique que GLISSANT s'érige en éveilleur de conscience de son auditoire, et ce, en ayant recours à la visée délibérative. C'est en ce sens aussi qu'on peut mieux appréhender l'analyse de Michèle AQUIEN et Georges MOLINIÉ qui s'attachent à pointer les spécificités distinctives du genre délibératif : « Dans le délibératif, on conseille et l'on déconseille ; le temps considéré est l'avenir ; la fin est en gros l'utile et le nuisible. La fin est si importante que l'orateur qui délibère peut éventuellement contester ou mettre en question n'importe quoi, mais jamais la visée avantageuse de sa délibération »<sup>22</sup>.

Avant d'examiner l'intention délibérative qui représente l'un des vecteurs fondamentaux de la rhétorique de GLISSANT, l'on essaiera de mettre au jour les liens qui s'établissent entre l'impulsion judiciaire et la visée délibérative de l'art oratoire glissantien. Il s'agit, sous cet angle, d'une relation organique qui rattache le judiciaire au délibératif dans le sens où le procès intenté contre les colonialistes n'est pas une fin en soi. À quoi bon s'en prendre aux esclavagistes et battre en brèche leurs actes injustes et ignobles si ce n'est pour faire entendre raison aux Antillais afin qu'ils connaissent, dans un premier temps, les dessous de leur histoire raturée et qu'ils sortent, dans un deuxième temps, de leur passivité et luttent pour leur liberté ?

C'est justement par le biais de la visée délibérative que l'écrivain donne conscience aux antillais des devoirs qu'ils doivent remplir et des défis auxquels ils doivent répondre. C'est ainsi que l'auteur le signifie sans détours par la bouche de Toussaint dans *Monsieur Toussaint* (1961) : « Ces Mulâtres n'ont pas connu le fouet ni le carcan. Ils sont plus libres que moi dans la liberté, j'étais plus esclave qu'eux dans l'esclavage. Ma liberté est forte, elle m'oblige. Il faut consulter le peuple, son intérêt et son avenir »<sup>23</sup>.

21 MONTAIGNE, *Essais*, I, 41 : 343, cité par Marc FUMAROLI, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009, pp. 494-495.

22 Michèle AQUIEN & Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Le Livre de Poche, 1996, p. 116.

23 Édouard GLISSANT, *Monsieur Toussaint*, Paris, Gallimard, [1961] 1998, p. 42.

Comme le délibératif est généralement l'apanage de « la tribune » et le propre de l'homme politique<sup>24</sup>, GLISSANT table fortement sur ce type de discours politique pour tenter de bouleverser de fond en comble la situation antillaise. Il n'est pas anarchiste, certes, mais, il entend subvertir les valeurs stériles et aliénantes en les transmuant en valeurs motrices, génératrices de créativité et d'inventivité. Bref, il aspire au changement de la donne géopolitique tant sur le plan mondial que local, et ce, en endossant la responsabilité de l'homme politique en position de dispenser un enseignement édifiant et profitable à ses compatriotes. C'est que, comme le souligne Roland BARTHES, le « politique (ce qu'on appela ensuite le délibératif), se constitua rapidement en objet d'enseignement »<sup>25</sup>. Dans cette optique, l'écrivain antillais met en valeur, dans *Le Discours antillais*, l'importance décisive de la dimension politique qui doit remplir une fonction cruciale dans le contexte des Caraïbes, puisque c'est par le truchement d'une volonté politique authentique que les Caribéens peuvent faire face à la systématisation coloniale :

Mais seul l'acte politique réinsère l'être dans un vécu qu'il s'agit, par cet acte même, de constituer comme « naturel ». Sur ce point, on ne peut se dispenser de recenser et d'étudier les formes, manifestes ou latentes, de la violence dans la société martiniquaise. La violence feutrée et stratégique du système. (Même si nous constatons que cette stratégie a été affinée « dans » des occasions historiques et non prédéterminée par une volonté d'ensemble.) La violence globale de l'éradication économique, dont nous savons maintenant qu'elle est le moteur négatif de notre formation sociale.<sup>26</sup>

L'écrivain antillais, pour sa part, met à contribution le discours délibératif<sup>27</sup> pour rassembler ses compatriotes autour du monument de l'antillanité, monument essentiellement sculpté par le biais de l'éloquence. Dès lors, les conseils et les déconseils que GLISSANT prodigue

24 « [...] la naissance de la rhétorique est donc bien liée à l'espace politique, la rhétorique étant à proprement parler la technique de l'homme politique », Luc de MEYER, *op. cit.*, p. 273.

25 Roland BARTHES, *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, p. 90.

26 Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, cit., p. 292.

27 « Le délibératif, le discours de l'orateur politique, dont le lieu d'exercice est l'agora ou le forum, met en question une hypothèse concernant la vie de la cité (doit-on conclure la paix ou déclarer la guerre ? Faut-il adopter telle loi ?), et tient pour critères de décision les mobiles d'ordre pragmatique, l'utile, le profitable, l'efficace vs l'inutile, le dangereux, l'inefficace. Ses auditeurs sont les citoyens assemblés appelés à se prononcer sur l'opportunité d'une action à mener, et le temps concerné est l'avenir, le futur proche. L'orateur joue le rôle d'un conseiller/déconseiller, conseillant une action (utile), déconseillant une action (inutile) », Giselle MATHIEU-CASTELLANI, *La Rhétorique des passions*, Paris, PUF, 2000, p. 19.

à ses auditeurs antillais peuvent trouver, chez eux, une oreille attentive et un écho favorable, dans la mesure où il les exhorte à réfléchir sur leur propre situation existentielle et anthropologique et à se déterminer sur tout ce qui pourrait être utile et édifiant pour eux. C'est en ce sens que le penseur martiniquais cherche, dans *La Cobée du Lamentin*, à interpeller son auditoire caribéen : « Saurons-nous perdurer à côté d'un cimetière futur, ainsi virtuel ? D'ailleurs le pays englouti, à quoi serviront ces cercueils, qui ne seront plus que des écorces sous-marines ballottées loin de toute mémoire ? »<sup>28</sup>.

Précisons ici que le but primordial du discours délibératif inhérent à la rhétorique glissantienne est d'inviter les Antillais à prendre leur existence en main et à œuvrer consciencieusement dans l'objectif de faire réellement advenir leur identité insulaire sur la scène politique et culturelle mondiale. L'art oratoire et la littérature de GLISSANT s'allient pour contribuer à la reconstruction ou à la restructuration du paysage identitaire et sociétal antillais, lequel paysage est déjà chanté au travers de l'éloquence épидictique. Et GLISSANT, qui insiste sur ce fait<sup>29</sup>, ne manque guère de mettre en vedette, dans *Les Entretiens de Baton Rouge*, la dimension politique, indispensable à l'avènement de l'antillanité : « Aucune conscience de la naissance des communautés aujourd'hui ne peut être sauvée de la précipitation politique, qui s'est déjà faite ailleurs, dans l'espace ou dans le temps, et qui se communique, d'une manière positive ou non »<sup>30</sup>. Pour ce qui est des maîtres-mots de cette action collective, ils s'articulent fondamentalement autour du combat contre « notre usure collective », « le renoncement » et « le dépérissement imperceptible »<sup>31</sup>, d'une part. D'autre part, et c'est là un enjeu majeur pour l'écriture glissantienne, il est question de « l'activité collective responsable »<sup>32</sup>, en dehors de laquelle rien d'opérationnel ne saurait se faire, comme le rappelle GLISSANT dans *Le Discours antillais* :

Si la collectivité ne prend pas en compte son propre profil psychologique et social, en faisant lucidement le point des contradictions qui l'agitent et en tâchant de les dépasser, c'est-à-dire en entrant collectivement dans l'univers de la responsabilité culturelle, le renouveau de motivation dans la jeunesse ne pourra pas s'enclencher.<sup>33</sup>

28 Édouard GLISSANT, *La Cobée du Lamentin (Poétique V)*, Paris, Gallimard, 2005, p. 13.

29 « *La poétique du paysage, d'où provient la force du travail de création* », Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, cit., p. 262.

30 Édouard GLISSANT, *Les Entretiens de Baton Rouge* (avec Alexandre LEUPIN), Paris, Gallimard, 2008, p. 119.

31 Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, cit., p. 14.

32 *Ibid.*, p. 42.

33 *Ibid.*, p. 340.

La responsabilité que le romancier s'évertue, à grand renfort d'arguments et d'exhortations, d'ancrer chez les Antillais est la clef de voûte aussi bien de l'intention délibérative que des autres genres, en ce qu'elle constitue l'antécédent sans lequel le projet économique et culturel antillais serait vain et caduc. En somme, les Antillais ne doivent pas se soustraire à leur responsabilité s'ils veulent effectivement être libres, indépendants et créatifs à tous les niveaux, y compris le domaine économique et technologique. Aussi GLISSANT envisage-t-il ce que peuvent être les modalités de cette indépendance :

Si donc j'ai insisté à propos de production et de productivité, de techniques et de responsabilité technique, ce n'est pas pour moderniser simplement mon discours, ni pour suggérer que toutes « les solutions » passent par là. Il y aurait même urgence à déconstruire la nécessité « technique » et à penser les modes d'une ethnotechnique : d'un rappel des moyens sur les fins, d'une adaptation des niveaux technologiques à l'entour. Mais seule une collectivité totalement libre de ses actes, et aussi de ses désirs, réaliserait un tel détour. L'indépendance de la Martinique est vitale. Elle est une production, et elle secrète sa technique ; la responsabilité de tous en naît. Combien d'énergies gâchées, combien d'hommes et de femmes parlant à leur ombre aux croisées des rues, combien de délires, parce que cette responsabilité manque.<sup>34</sup>

GLISSANT, par le truchement de sa rhétorique et en particulier de son discours délibératif, préconise le dépassement des souffrances et des séquelles de l'asservissement, même sur le mode de la sublimation, pour autoriser ses auditeurs antillais à se manifester et à manifester leur identité, c'est-à-dire leur particularité culturelle ethnique. Bref, il s'agit de les inciter à « sublimer cette souffrance »<sup>35</sup>. Les vers extraits de *Boises* (1979) sont à ce propos prégnants. Ils reviennent expressément sur tout le pouvoir créateur dont est investie la rhétorique de l'écrivain :

Il n'eut d'espace de héler dépassement, ayant drivé entre  
rive et haut bord, dans l'île d'amarrage où les rêves d'hier  
tuent au garrot les rêves de demain.<sup>36</sup>

Le romancier aiguillonne également son auditoire afin qu'il se désolidarise de sa torpeur et de son insouciance. À cet égard, l'emploi de l'impératif et de la négation, qui expriment la défense, dans les vers tirés de *Pays rêvé, pays réel* (1985), s'avère être très significatif :

34 *Ibid.*, p. 466.

35 Édouard GLISSANT, *La Cobée du Lamentin*, cit., p. 33.

36 Édouard GLISSANT, *Boises* (1979), in *Poèmes complets*, Paris, Gallimard, 1994, p. 245.

Ne soyez pas les mendiants de l'Univers  
Quand les tambours établissent le dénouement.<sup>37</sup>

C'est précisément dans cet ordre d'idées que la visée délibérative atteint son objectif qui n'est autre que réveiller les insulaires de leur hibernation et de les stimuler pour qu'ils répondent de leurs actes et contribuent à l'édifice de leur propre société. C'est sous cet angle que l'analyse de Christelle REGGIANI acquiert pour nous une importance toute particulière : « Dans cette perspective politique – il s'agit d'aboutir à une décision utile à la cité – le discours délibératif répond à chaque fois à la question 'que faire ?' : il porte donc sur l'avenir, et peut se définir comme un discours dans lequel l'orateur conseille ou déconseille tel ou tel choix »<sup>38</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'on infère de ce qui précède que le genre délibératif se sert largement des atouts de l'éloquence épictictique, des résultantes de sa dynamique, inhérente à la rhétorique glissantienne, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'augmenter l'adhésion à une thèse et à des valeurs, et lorsqu'il est question du rassemblement des Antillais autour de leur antillanité naissante. Il faut préciser ici que le romancier procède au télescopage des deux genres (l'épictictique et le délibératif) non seulement dans l'objectif d'optimiser la réussite et l'efficacité de la rhétorique qui sous-tend son projet littéraire et culturel, mais aussi et surtout de permettre aux Antillais d'en finir avec l'ostracisme et le paupérisme civilisationnel et, partant, d'accéder aux sphères de l'inventivité. C'est là, à en croire ARISTOTE, où réside l'apport de la visée délibérative, comme nous le rappelle Gisèle MATHIEU-CASTELLANI : « Aristote ne manque pas d'observer que la visée de l'homme est le bonheur (*eudimonia*), et que, si le bonheur est le but spécifique du délibératif, il reste à l'horizon de tout 'mouvement' humain »<sup>39</sup>. C'est en ce sens que l'interpénétration de l'épictictique et du délibératif acquiert une portée opérationnelle, puisque les Antillais peuvent créer leur propre bonheur en observant les conseils de l'écrivain martiniquais, en souscrivant aux alternatives de désaliénation qu'il leur présente et surtout en se décidant à passer aux actions collectives, sociales et culturelles. Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA jettent ainsi de la lumière sur une telle opérationnalité :

L'efficacité d'un exposé tendant à obtenir des auditeurs une adhésion suffisante aux thèses qu'on leur présente, ne peut être jugée que d'après le but que se propose l'orateur. L'intensité de l'adhésion qu'il s'agit

37 Édouard GLISSANT, *Pays rêvé, pays réel* (1985), in *Poèmes complets*, cit., p. 318.

38 Christelle REGGIANI, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette, 2001, p. 20.

39 Gisèle MATHIEU-CASTELLANI, *op. cit.*, p. 40.

d'obtenir ne se limite pas à la production de résultats purement intellectuels, au fait de déclarer qu'une thèse paraît plus probable qu'une autre, mais bien souvent sera renforcée jusqu'à ce que l'action, qu'elle devait déclencher, se soit produite.<sup>40</sup>

Dans cette perspective, la rhétorique qui impulse l'œuvre littéraire de GLISSANT s'avère à la fois utile, urgente et opératoire, dans la mesure où il ne s'agit plus d'une théorie idéaliste, transcendant la réalité. Bien au contraire, on a affaire à une technique oratoire fortement rattachée à la société antillaise, laquelle technique n'admet point de clivage entre, d'une part, le réel insulaire et la rhétorique et la littérature qui en parlent, de l'autre. « Au commencement était le Verbe. Mais il dut se faire action »<sup>41</sup>, comme nous le rappelle Marc FUMAROLI, dans *L'Âge de l'éloquence*. Quant à l'écrivain antillais, il en appelle à Milos, le forgeron, à Icheneumon, le poète et à leurs arts et techniques dans le but de montrer, dans *Pays rêvé, pays réel* (1985), à ses auditeurs caribéens comment prendre les choses en main eux-mêmes dans l'objectif de se saisir de leur sort :

*Icheneumon*. Le poète panse les blessures, comme, acassée sur elle-même, la mangouste aux yeux ravagés.

[...]

*Milos*. D'abord il y eut le forgeron. Mais nous n'avons plus un seul métal à exaucer.<sup>42</sup>

Reste à savoir comment le sublime tiendra lieu de levier pour le genre délibératif dont s'accroît la rhétorique de GLISSANT. L'auteur place son style romanesque ainsi que les visées oratoires sous les auspices d'une stratégie interlocutive privilégiant l'argumentation et le dialogisme entre l'orateur et ses auditeurs, et c'est en fonction du *pathos* des allocutaires que l'*ethos* du romancier, son art de *docere*, de *placere* et de *movere* peuvent être opérants pour modifier la pensée, les attitudes et les comportements des opprimés. Corrélativement, il incombe aux insulaires d'embrasser la créativité artistique et l'inventivité esthétique, non pas uniquement pour faire face aux forces assimilationnistes et, partant, aliénantes, mais aussi pour répondre présents sur l'échiquier culturel mondial. N'est-ce pas là où réside l'enjeu majeur de la félicité collective des Caribéens ?

40 Chaïm PERELMAN & Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, pp. 64-65.

41 Marc FUMAROLI, *op. cit.*, p. 500.

42 Édouard GLISSANT, *Pays rêvé, pays réel* (1985), *cit.*, p. 350.

## 2. *L'esthétique sublime glissantienne, un levier de la visée délibérative et du bonheur collectif*

Il semble capital de dire dans ce cadre que la parole sublime glissantienne peut s'apparenter beaucoup plus au style rhodien<sup>43</sup>, en ceci qu'il cultive une sorte d'équinoxe stylistique et s'éloigne de tout excès et de toute forme de démesure. Cette parole fournit des garde-fous esthétiques et culturels à l'antillanité et aux Antillais. Il fait figure d'une ethnopoétique caribéenne qui, nourrie à la source de l'inventivité, met en crise le système monolithique occidental comme modèle unique à suivre. Par là même, le sublime s'érige encore en point de ralliement pour les opprimés, dans le sens où il leur permet de se dessaisir de leur complexe d'infériorité, de serrer leurs rangs pour faire face aux défis qu'ils doivent relever. Qui plus est, le sublime s'accroît d'une fonction prophylactique, laquelle est en mesure d'accroître la confiance des Antillais en eux-mêmes, et ce, en développant, par eux-mêmes, leur potentiel créatif. C'est ainsi que le sublime fait office de levier pour la visée délibérative dans l'œuvre romanesque glissantienne, en ce sens que le romancier offre à ses lecteurs antillais un terrain propice à l'excellence artistique et à l'inventivité culturelle. Il n'en demeure pas moins vrai que la beauté du style sublime sera désormais en pleine concordance avec la « valeur travail » et toutes les manifestations sociétales édifiantes, car il s'agit d'exhorter l'Antillais à « avancer dans l'action » et à « envisager sa parole sous l'angle de l'amour »<sup>44</sup>.

Aussi, les conseils et les déconseils dont s'arme le discours délibératif dans l'œuvre romanesque glissantienne revêtent-ils un caractère, pour ainsi dire, eudémonique, en ce sens que l'objectif de la visée délibérative consiste à orienter les allocutaires antillais, qui « oublient la question, où nous allons, d'où nous venons »<sup>45</sup>, « du côté d'un pays bienheureux »<sup>46</sup>. Sans doute le sublime recoupe-t-il ici le délibératif pour constituer un appel au combat. Il s'agit en effet d'inciter les insulaires à livrer bataille contre la misère et l'aliénation sous le joug desquelles ils croulent. Ainsi le verbe, dans *Le Quatrième siècle* (1964), s'érige-t-il, pour les Caribéens, en acte édifiant et, sans aucun doute, libérateur :

43 « Le style rhodien s'appréhende en termes de niveau ou de genre de style. Commentant les deux styles opposés que constituent en somme l'attique et l'asian, Cicéron ajoute : *entre ceux-là, vient s'intercaler le style d'un orateur [...] tempéré [...] les paroles s'écoulent d'un seul cours, avec facilité et uniformité, sauf à y ajouter, comme dans une couronne, quelques ornements mesurés dans l'expression ou dans la pensée.* Il y aurait comme une assimilation entre style rhodien et style moyen », Michèle AQUIEN & Georges MOLINIÉ, *op. cit.*, pp. 341-342.

44 Édouard GLISSANT, *Ormerod*, Paris, Gallimard, 2003, p. 129.

45 Édouard GLISSANT, *Tout-Monde*, cit., p. 239.

46 *Ibid.*, p. 240.

« Regardez, on va se battre encore ! »

Tous ; entichés du mot qui affleure et avertit, sans qu'il cerne pour autant la vie. Tressant, d'une sentence à l'autre, d'une confiance à une affirmation, la voix grossie de mystère d'où naîtrait leur clarté. Usés sous la canne, broyés dans le cacao, laminés avec le tabac, mais durables par-delà leur éphémère sarclage. Et capables, sinon de comprendre déjà, sinon d'agir, du moins de chanter un avenir orné de splendeurs (comme le rêve chimérique d'un paralysé) ; et aussi, par moments, touchés d'un souvenir réticent, d'un affleurement de l'ancienne terre, comme d'une démangeaison illusoire laissée par une maladie qui s'est d'elle-même guérie. Sans qu'ils osent croire que l'acte futur qu'ils attribuaient ainsi à de puissants mandataires, ils le sentaient peut-être courir d'une de leurs phrases à l'autre. L'acte : pulsion qui racontait déjà les mots entre eux, ou plutôt, articulation (syntaxe insoupçonnée) de leurs discours sans suite.<sup>47</sup>

Dans cette logique qui envisage le sublime romanesque comme locomotive de la visée délibérative – en cela que la beauté et l'esthétique, conçues et élaborées par un Antillais contribuent à baliser le terrain pour leurs compatriotes afin qu'ils se départissent de leur mutité et qu'ils puissent disposer des outils nécessaires au développement de leur culture, à l'exaltation de leur paysage archipélique ainsi qu'à la conception, par eux-mêmes, de leur propre bonheur –, le romancier recourt à l'usage de la répétition pour, au moins, trois raisons. D'abord, la répétition constitue, dans le contexte antillais, un procédé gnoséologique qui fait partie d'une méthode heuristique. GLISSANT, pour qui « la répétition est une des formes de la connaissance dans notre monde ; c'est en répétant qu'on commence à voir le petit bout d'une nouveauté »<sup>48</sup>, le confirme en ces termes : « la répétition et le ressassement m'aident ainsi à fouiller »<sup>49</sup>. En fait, la figure de la répétition, mise en œuvre dans les romans glissantiens, contribue, à en croire l'écrivain lui-même, à porter un éclairage non moins intéressant sur les zones d'ombres de l'Histoire de la Traite et de la colonisation. C'est pourquoi GLISSANT confie dans *Faulkner Mississippi* : « Dans les romans où il s'agira de remonter à un inconnu dérobé, de déchirer le voile d'un réel insoupçonnable, de communiquer une souffrance ou de crier un interdit [...] les procédés de listage et de répétition interviendront donc comme éléments de démultiplication du réel, par où l'incertain, l'indéterminé surviennent »<sup>50</sup>.

47 Édouard GLISSANT, *Le Quatrième siècle*, Paris, Gallimard, [1964] 1997, p. 177.

48 Édouard GLISSANT, *Introduction à une poétique du Divers*, Paris, Gallimard, 1996, p. 33.

49 Édouard GLISSANT, « Entretien du CARE (Centre Antillais de Recherches et d'Études) avec Édouard Glissant », *CARE*, n. 10, 1983, p. 58.

50 Édouard GLISSANT, *Faulkner, Mississippi*, Paris, Stock, 1996, p. 276.

Ensuite, la répétition, en tant que « *mode avoué de la connaissance* »<sup>51</sup> pour les expressions littéraires des cultures composites, s'avère être en pleine harmonie avec l'oralité et les « littératures orales »<sup>52</sup>, lesquelles sont à la recherche d'un ancrage culturel scriptural, c'est-à-dire d'un patrimoine culturel en livres et en bibliothèques. Cela ne va pas sans remettre en question les conceptions rhétoriques et esthétiques des cultures ataviques, comme le confirme GLISSANT dans *Une nouvelle région du monde* :

Or, ces langues prennent à chaque fois le détour radical des rhétoriques établies, elles remplissent [...] *une fonction littéraire et artistique*, de remise en cause des façons de représentation, comme ont fait les langages forgés dans les langues parlées-écrites, et ces langues chantées-orales pratiquent allègrement l'accumulation et la répétition.<sup>53</sup>

Pour ce qui est de la dernière considération, elle est à chercher dans les conseils et déconseils inhérents à la visée délibérative. En effet, la répétition, en tant que « figure de type microstructural », « constitue la plus puissante de toutes les figures »<sup>54</sup>, dans le sens où elle se dote d'un rôle non moins péremptoire lorsqu'elle fonctionne « comme principe productif dans les reprises ou les étalements de contenus des figures macrostructurales d'amplification »<sup>55</sup>, selon la formule de Michèle AQUIEN et Georges MOLINIÉ. Cela revient à dire que le romancier recourt souvent à une poétique de ressassement pour mettre ses lecteurs en garde contre les dommages de l'aliénation. Par là même, il s'ingénie à armer la communauté opprimée d'un anti-système ou d'un système immunitaire qui les autorise à faire face aux organes de la propagande impérialiste. Il met en exergue, en utilisant, à plusieurs reprises, le procédé de la répétition, son enseignement et ses conseils. Même les épisodes de tortures et de calvaire se trouvent répétés dans l'œuvre romanesque glissantienne. Il s'agit dès lors de « l'*épidiègèsis* » et de la « *repetica narratio* »<sup>56</sup> que dicte la situation où se noient les Caribéens, comme le formule GLISSANT dans *Le Discours antillais* : « L'esclavage comme combat sans témoin, d'où nous vient peut-être le goût de ce ressassement des mots qui recompose s'il se trouve les chuchotis raclés au fond des gorges, dans les cases

51 Édouard GLISSANT, *Poétique de la Relation (Poétique III)*, Paris, Gallimard, 1990, p. 57.

52 Édouard GLISSANT, *Traité du Tout-Monde (Poétique IV)*, Paris, Gallimard, 1997, p. 121.

53 Édouard GLISSANT, *Une nouvelle région du monde (Esthétique I)*, Paris, Gallimard, 2006, p. 70.

54 Michèle AQUIEN & Georges MOLINIÉ, *op. cit.*, p. 339.

55 *Ibid.*, p. 340.

56 Roland BARTHES, *op. cit.*, p. 153.

de l'implacable univers muet du servage »<sup>57</sup>. Il certifie aussi que « les notions de répétition ou de tautologie comme imperfections possibles sont étrangères au principe créole »<sup>58</sup>. Ainsi peut-on estimer à sa juste valeur la répétition du syntagme nominal « la nuit », dans ce fragment repéré dans *Le Quatrième siècle* (1964) :

– *Ab ! la nuit. Est-ce que tu as peur, la Nuit ?*

Papa Longoué murmura ces mots ; or telle était l'intensité du silence que Mathieu sursauta. Alors il revient au temps présent, souriant sans en avoir conscience, d'un sourire hésitant et inquiet. Oui, il craignait la nuit, la descente sur le chemin, dans l'encaissement des ombres vivantes. Il faisait effort pour ne pas se lever et s'en aller tout de suite ; mais « ce n'était pas encore six heures », il ne voulait pas être un poltron devant le vieillard. Or : « Qui est-ce qui n'a pas peur de la nuit ? » Il voyait chaque rame de bois, chaque lame de terre, la case misérable, les fougères folles, s'éteindre, se racornir, s'épaissir aussi sous la chape de grisaille qui s'étendait. Papa Longoué remuait les feuilles : « La nuit ne fait pas les heures, dans la nuit tu ne connais pas la chose qui passe [...] ».<sup>59</sup>

Toujours est-il que le romancier caribéen, sous l'angle du délibératif, met en jeu les figures dans l'optique d'une stratégie argumentative visant, soit à persuader ses lecteurs à nourrir des espoirs concernant leur autonomie et leur indépendance, soit à les dissuader de continuer à accepter sans broncher le modèle réificateur qui leur est imposé. Pour cette raison, GLISSANT, à l'instar « [des] théoriciens latins – en particulier Quintilien – [qui] tendent à transformer l'auditeur en spectateur » en mettant sous ses yeux « ce dont il est question »<sup>60</sup>, met souvent en œuvre des exemples concrets et surtout familiers aux Antillais, ne fût-ce que pour les exhorter à s'engager, en toute conscience et responsabilité, à se frayer le chemin de leur autolibération, de leur propre et véritable développement. C'est que « l'exemple convient particulièrement bien au genre délibératif »<sup>61</sup>, selon la formule de Michel PATILLON. Par ailleurs, ces exemples se présentent souvent dans des combinatoires figurales et prennent des formes paraboliques qui attirent d'autant plus l'attention des spectateurs antillais sur certains faits ou enseignements. Ceux-ci seraient percutants sur le plan pragmatique et, corrélativement, bénéfiques sur le plan didactique pour ceux qui sont à même de tirer parti de la visée délibérative dont s'enrichit l'œuvre romanesque glissantienne, comme le suggère l'auteur dans *Mahagony* (1987) : « Regardez, je vous déroule une parabole. Pour comprendre

57 Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, cit., p. 277.

58 *Ibid.*

59 Édouard GLISSANT, *Le Quatrième siècle*, cit., p. 138.

60 Christelle REGGIANI, *op. cit.*, p. 42.

61 Michel PATILLON, *op. cit.*, p. 55.

ce que je dis, le désordre, Mani, le passage »<sup>62</sup>. Dans *Ormerod* (2003), la parabole suivante établit un lien dialogique avec le texte de Jean de LA FONTAINE pour mettre en exergue la valeur du travail, constituant l'unique issue pour une communauté réduite en esclavage. Le narrateur fait allusion à la fable, « La Cigale et la Fourmi »<sup>63</sup>, et allie la prosopopée à la parabole pour prodiguer des enseignements édifiants à ses lecteurs : à l'image de la fourmi travailleuse, qui consent des efforts supplémentaires pour prévenir la disette et pouvoir échapper au spectre d'une éventuelle pénurie, s'ajoute ici la qualité de fin stratège, qui met en œuvre ses compétences au service de sa société. Le narrateur invoque, somme toute, l'exemple de la fourmi, dont la petitesse physique ne peut l'empêcher d'aspirer à atteindre la grandeur, pour encourager ses concitoyens à déployer une stratégie concertée afin de se réappropriier leur entour insulaire ainsi que leur propre destinée, laquelle réappropriation est, à juste titre, la première condition de leur épanouissement culturel et de leur progrès sociétal :

Flore Gaillard [...] cherche surtout la tracée des fourmis, et quand elle la trouve elle chemine avec ces infatigables. Elle tente de deviner leurs tactiques, et qui parmi elles décide de contourner un obstacle ou de passer dessus. Elle apprécie comment les fourmis apprivoisent la forêt. Quand ils lui demandent plus tard en quoi elle a pu à ce point surprendre les Irlandais, elle répond, « J'ai suivi la route des fourmis, elles sont silencieuses, si vous voulez les voir il faut vous pencher tout à leur niveau, elles ne s'étonnent de rien, elles n'oublient rien en chemin. Je fais mes plans avec la pensée des fourmis... » Elle est debout devant une fleur énorme à calice bleu et elle se pétrifie de voir monter jusqu'au cœur de la fleur une colonne de fourmis minuscules, qui ont franchi l'abîme de la distance depuis le sol du Bois et affrontent l'espace sans terreur ni recul aucun.<sup>64</sup>

C'est de cette manière que la contre-poétique romanesque glissantienne « hélaît cette prophétie du passé sur tous les rivages des îles »<sup>65</sup>, non pas uniquement pour « établir [...] la quasi-nécessité d'un chaos d'écriture dans le temps où l'être est tout chaos »<sup>66</sup>, mais également pour permettre aux Antillais de se maîtriser en se saisissant de cette parole sublime, comme le recommande le penseur caribéen : « Il faut maîtriser la parole. Mais cette maîtrise sera légère si elle ne s'inscrit

62 Édouard GLISSANT, *Mabagony*, Paris, Seuil, 1987, p. 178.

63 Jean de LA FONTAINE, *Les fables de Jean de La Fontaine, Livres 1-4*, Québec, La bibliothèque électronique du Québec (« À tous les vents »), pp. 5-6 : [www.https://beq.ebooksgratuits.com](https://beq.ebooksgratuits.com)

64 Édouard GLISSANT, *Ormerod*, cit., pp. 31-32.

65 Édouard GLISSANT, *La terre magnétique. Les Errances de Rapa Nui, l'île de Pâques*, Paris, Gallimard, 2010, p. 33.

66 Édouard GLISSANT, *Soleil de la conscience (Poétique I)*, Paris, Gallimard, [1955] 1997, p. 20.

pas dans un acte collectif résolutoire – acte politique »<sup>67</sup>. C'est ainsi que le rhapsode antillais s'évertue à transmuier les défaites en réussites, les échecs en espoirs et les douleurs en levier de bonheur. C'est dans cette mesure que nous avons essayé de souligner l'alliance établie entre la visée délibérative et le sublime de GLISSANT, qui certifie que, « si nous voulons partager la beauté du monde, si nous voulons être solidaires de ses souffrances, nous devons apprendre à nous souvenir ensemble »<sup>68</sup>, afin de braquer les projecteurs sur la dimension argumentative dont se charge le sublime romanesque.

### *Conclusion ?*

Somme toute, le style sublime de l'écrivain antillais s'emploie, lui aussi, à remettre en question la supériorité occidentale, en matière d'inventivité culturelle et d'expressions artistiques, pour faire montre de génie créateur, en se plaçant sous le signe de la poétique archipélique, battant en brèche tout égocentrisme civilisationnel. Il s'agit là d'une revanche esthétique sur le cynisme occidental, revanche tributaire, au préalable, d'une confirmation de l'identité antillaise. C'est ce que l'auteur exprime particulièrement dans *Ormerod* (2003) : « La famille vivait simple et profonde et chacun alentour trouvait les mots les plus élevés, les plus naturels, et le style le plus noblement clair et pur, pour parler d'elle à la ronde sans s'étonner en aucune façon de son activité excentrique »<sup>69</sup>. Dans cette optique, le romancier met à contribution la parole sublime dans l'objectif de pousser ses compatriotes à dépasser les malheurs du passé et les sublimer en créativité artistique, coextensive au dépassement de leur trauma et de leurs blessures. À cet égard, les interrogations de GLISSANT s'avèrent être très éloquentes :

Dans les divers pays de la néo-América, la mémoire inconsciente du temps de l'esclavage a-t-elle passé dans les langages, dans quelles proportions et selon quel procédés secrets ou généralisés de transfert ? La mémoire consciente a-t-elle produit des dépassements, par exemple sous forme de consécration par l'art [...] ?<sup>70</sup>

Par ailleurs, il faut remarquer que les figures de style sont loin d'être, dans les romans glissantiens, des ornements superflus. Tout à l'inverse, elles sont placées au cœur de la rhétorique argumentative de l'écrivain pour endosser un rôle de persuasion, rôle moteur de l'art oratoire et de l'art romanesque de notre auteur qui, en ceci,

67 Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, cit., p. 279.

68 Édouard GLISSANT, *Une nouvelle région du monde*, cit., p. 161.

69 Édouard GLISSANT, *Ormerod*, cit., p. 100.

70 Édouard GLISSANT, *Mémoires des esclavages*, Paris, Gallimard, 2007, p. 148.

arrive à surmonter l'ambivalence dont parle LONGIN<sup>71</sup>. Ainsi GLISSANT s'intéresse-t-il à la réalité à la fois antillaise et mondiale : « Le déficit en beauté est le signe d'une atteinte au vivant, un appel à résistance. Auprès de la beauté, la résistance, l'existence, le politique se chargent à fond de l'énergie du vivant »<sup>72</sup>.

Précisons *in fine* que la véritable Histoire des transbordés n'est pas celle que les esclavagistes ont voulu méthodiquement évacuer, mais surtout celle que les Antillais vont forger ou édifier de leurs propres mains, comme le confirme l'auteur par la bouche de Mathieu dans *La Lézarde* (1958) : « L'histoire de notre peuple est à faire »<sup>73</sup>. Cela revient à dire que ce n'est pas uniquement par le truchement du réquisitoire que l'écrivain compte faire le procès des dominants, mais surtout par le passage à l'acte, qui, lui, tiendra lieu de base pour l'édification de l'Histoire et de la culture antillaises. Laquelle édification ne peut s'ériger sous l'égide des parrains occidentaux : « Je ne sais pas (je vais grandir en cette histoire) qu'en la rivière est signifié le vrai travail du jour ; que cette courbe autour de la cité est pour cerner un peu d'humanité, pour rassurer les hommes, les aider. »<sup>74</sup>, lira-t-on ainsi dans *La Lézarde* (1958). En bref, le vrai châtement que le romancier peut infliger aux criminels occidentaux réside, avant tout autre chose, dans la création culturelle et consiste, pour les Antillais, à prendre leur sort en main et à vaquer à leur devenir. Sous ce rapport, d'après lequel le délibératif conditionne et couronne, en même temps, le judiciaire, l'Histoire prend une toute autre forme, comme l'a bien noté l'auteur dans *Mabagony* (1987) : « Les dates meurent vite, m'avait dit Raphael. Ne nous soucions pas de leur éphémère logique [...] La date qui importe est celle d'avenir »<sup>75</sup>. C'est ainsi que l'auteur recommande à ces lecteurs de combattre toutes formes d'aliénation et l'exhorte, en même temps, à s'accrocher à leur droit inaliénable de vivre en bonheur, et ce, à l'abri de toute mise sous tutelle et de toutes sortes de paternalisme occidental :

Pense à ces peuples qui se sont extenués, à toutes ces gloires d'héroïsme cachées sous les arbres, perdues dans les sables, pense aux mystères des combats des peuples [...] Tous ces peuples qui traînent dans la poussière, qui pourrissent dans ces cuves, qui dessèchent dans les fourneaux des plateaux, qui rampent dans les tranchées des villes. Et qui pourtant te font sentir tant de bonheurs de chaque jour.<sup>76</sup>

71 « [...] à l'image persuasive, Longin oppose l'image qui emporte et ravit, indice du 'sublime', du haut style, du grand dire », Christelle REGGIANI, *op. cit.*, p. 96.

72 Édouard GLISSANT & Patrick CHAMOISEAU, *L'intraitable beauté du monde*, Paris, Galaade, 2009, p. 29.

73 Édouard GLISSANT, *La Lézarde*, cit., p. 81.

74 *Ibid.*, p. 31.

75 Édouard GLISSANT, *Mabagony*, cit., p. 250.

76 Édouard GLISSANT, *Sartorius. Le roman des Batoutos*, cit., p. 191.

## Références bibliographiques

- Michèle AQUIEN & Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Le Livre de Poche, 1996.
- Roland BARTHES, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985.
- Jean de LA FONTAINE, *Les fables de Jean de La Fontaine, Livres 1-4*, Québec, La bibliothèque électronique du Québec (« À tous les vents »), [www.https://beq.ebooksgratuits.com](http://www.https://beq.ebooksgratuits.com), (dernière consultation : mai 2023)
- Marc FUMAROLI, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2009.
- Édouard GLISSANT, *La terre magnétique. Les errances de Rapa Nui, l'île de Pâques*, Paris, Gallimard, 2010.
- Édouard GLISSANT & Patrick CHAMOISEAU, *L'intraitable beauté du monde*, Paris, Galaade, 2009.
- Édouard GLISSANT, *Les entretiens de Baton Rouge* (avec Alexandre LEUPIN), Paris, Gallimard, 2008.
- Édouard GLISSANT, *Mémoires des esclavages*, Paris, Gallimard, 2007.
- Édouard GLISSANT, *Une nouvelle région du monde (Esthétique I)*, Paris, Gallimard, 2006.
- Édouard GLISSANT, *La Cobée du Lamentin (Poétique V)*, Paris, Gallimard, 2005.
- Édouard GLISSANT, *Ormerod*, Paris, Gallimard, 2003.
- Édouard GLISSANT, *Sartorius. Le roman des Batoutos*, Paris, Gallimard, 1999.
- Édouard GLISSANT, *Traité du Tout-Monde (Poétique IV)*, Paris, Gallimard, 1997.
- Édouard GLISSANT, *Introduction à une poétique du Divers*, Paris, Gallimard, 1996.
- Édouard GLISSANT, *Faulkner, Mississippi*, Paris, Stock, 1996.
- Édouard GLISSANT, *Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1993.
- Édouard GLISSANT, *Poétique de la Relation (Poétique III)*, Paris, Gallimard, 1990.
- Édouard GLISSANT, « Entretien du CARE (Centre Antillais de Recherches et d'Études) avec Édouard Glissant », *CARE*, n. 10, 1983.
- Édouard GLISSANT, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981.
- Édouard GLISSANT, *La Case du commandeur*, Paris, Gallimard, [1981] 1997.
- Édouard GLISSANT, *Le Quatrième siècle*, Paris, Gallimard, [1964] 1997.
- Édouard GLISSANT, *Monsieur Toussaint, Paris, Gallimard, [1961] 1998.*
- Édouard GLISSANT, *Poèmes complets*, Paris, Gallimard, 1994.
- Édouard GLISSANT, *Mahagoni*, Paris, Seuil, 1987.
- Édouard GLISSANT, *La Lézarde*, Paris, Seuil, 1958.
- Édouard GLISSANT, *Soleil de la conscience (Poétique I)*, Paris, Gallimard, [1955] 1997.
- Dominique MAINGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996.
- Giselle MATHIEU-CASTELLANI, *La rhétorique des passions*, Paris, PUF, 2000.
- Luc de MEYER, *Vers l'invention de la rhétorique*, Bruxelles, Peeters, 1997.
- Michel PATILLON, *Éléments de rhétorique classique*, Paris, Nathan, 1991.
- Chaïm PERELMAN & Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990.
- Christelle REGGIANI, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette, 2001.

*Abstract*

*In this study, we try to show how Edouard Glissant invites his Caribbean readers to engage in edifying societal actions, by urging them to recover their historical memory and to break free from the shackles of slavery. Correlatively, the question of happiness takes a prominent place in the novelist who conceives the intermixing between oratorical genres underlying his novelistic work and cultural project mainly depending on the deliberative aim in order to highlight the eudemonic character of happiness in his fiction. This is how rhetoric and aesthetics, as means of struggle for freedom and consequently for collective happiness, proceed to the rescue of island identity. Which rescue could not be realized far from the union of the West Indians themselves, nor outside their archipelago surroundings where they are buried. From this angle, Edouard Glissant's sublime style, articulated with the deliberative aim, is part of constructive discourse which allows the novelist to conceive not only an insular modus vivendi, but also a modus operandi for West Indians.*

*Mots-clés*

Bonheur collectif, Édouard Glissant, esthétique, genres oratoires, œuvre romanesque, rhétorique, style sublime, visée délibérative.